



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-22

Membres : 11
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six le 29 juin, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Grenaille Romain-Bérenger, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 25 juin 2026.

Présents : Grenaille Romain-Bérenger, Ristroph Stéphane, Dufournaud Gaëlle, Goupillou Claire, Pejout Jean-Luc, Valadas Hervé, Grellety-Magne Marie-Christine, Vendrely Romain, Bulmé Cyril, Février Claudine, Vergnoux Nathalie

Excusé :

Madame Goupillou Claire est nommée secrétaire de séance.

Adhésion EBE 2026

Monsieur le Maire informe que la collectivité a adhéré à l'association de l'Entreprise à But d'Emploi Noblat (EBE) en 2024 et en 2025 pour un montant de 50 € par an. Il propose de renouveler cette adhésion pour l'année 2026, pour un montant de 50 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion à l'association de l'Entreprise à But d'Emploi Noblat (EBE) pour l'année 2026, pour un montant de 50 €, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette adhésion.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copies conformes.
Au CHATENET en DOGNON, le 29 juin 2026
Le MAIRE, GRENAILLE Romain-Bérenger

